



Prospective : les hypothèses de croissance

Etat « initial » de référence : année 2008	Population		Résidences principales		Emplois		Ratio « hab / emploi »
	Chiffres-clés	« Poids relatif » à l'échelle du SCoT	Chiffres-clés	« Poids relatif » à l'échelle du SCoT	Chiffres-clés	« Poids relatif » à l'échelle du SCoT	
Bergerac <i>(Bergerac et sa première couronne)</i>	27 555	41% (76%)	13 610	45% (69%)	15 764	60%	1,75
Polarités secondaires <i>Gardonne, Eymet, Issigeac, Sigoulès, Le Fleix, La Force</i>	18 992	28%	7 932	26%	6 407	24%	2,96
Communes rurales	20 621	31%	8 492	29%	4 143	16%	4,98
SCoT	67 168	100%	30 034	100%	26 314	100%	2,55

Source : CITADIA par traitement de données communales INSEE

Le scénario de développement du territoire est fondé sur une approche prospective, qui est un simple outil d'aide à la décision basé sur les données INSEE. Les chiffres imaginés pour les années à venir en termes de population, logements, emplois, etc. ne sont donc pas à « prendre au pied de la lettre » mais sont à considérer comme des ordres de grandeur exprimant une tendance d'évolution. Bien que ces données d'extrapolation soient fictives, elles servent à définir un cadre qui guidera la réflexion.

Démographie

Objectif ► Maintenir le rythme de croissance démographique observé sur 1999-2008

+ 6 300 habitants sur la période 2015-2033 (horizon SCoT)

Habitat

Objectif ► Répondre aux besoins des nouveaux arrivants et prendre en compte le vieillissement de la population (baisse de la taille moyenne des ménages à intégrer)

+ 5 700 résidences principales à produire (neuf et reconquête du parc vacant) sur 2015-2033

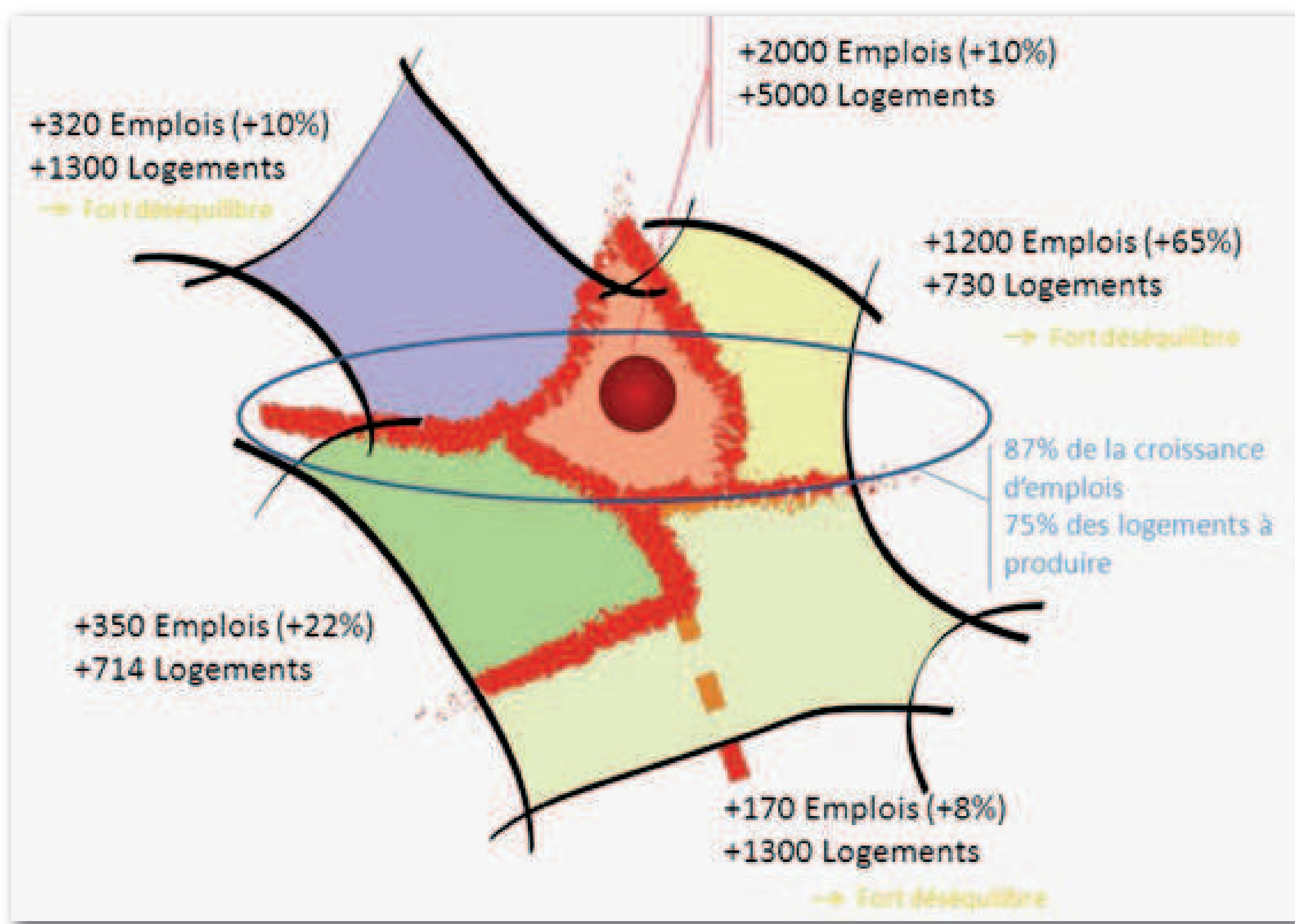
Emplois

Objectif ► Maintenir le ratio « nombre d'habitants pour un emploi de 2008 », soit 2,6 habitants pour un emploi

+ 2 500 emplois à créer sur 2015-2033

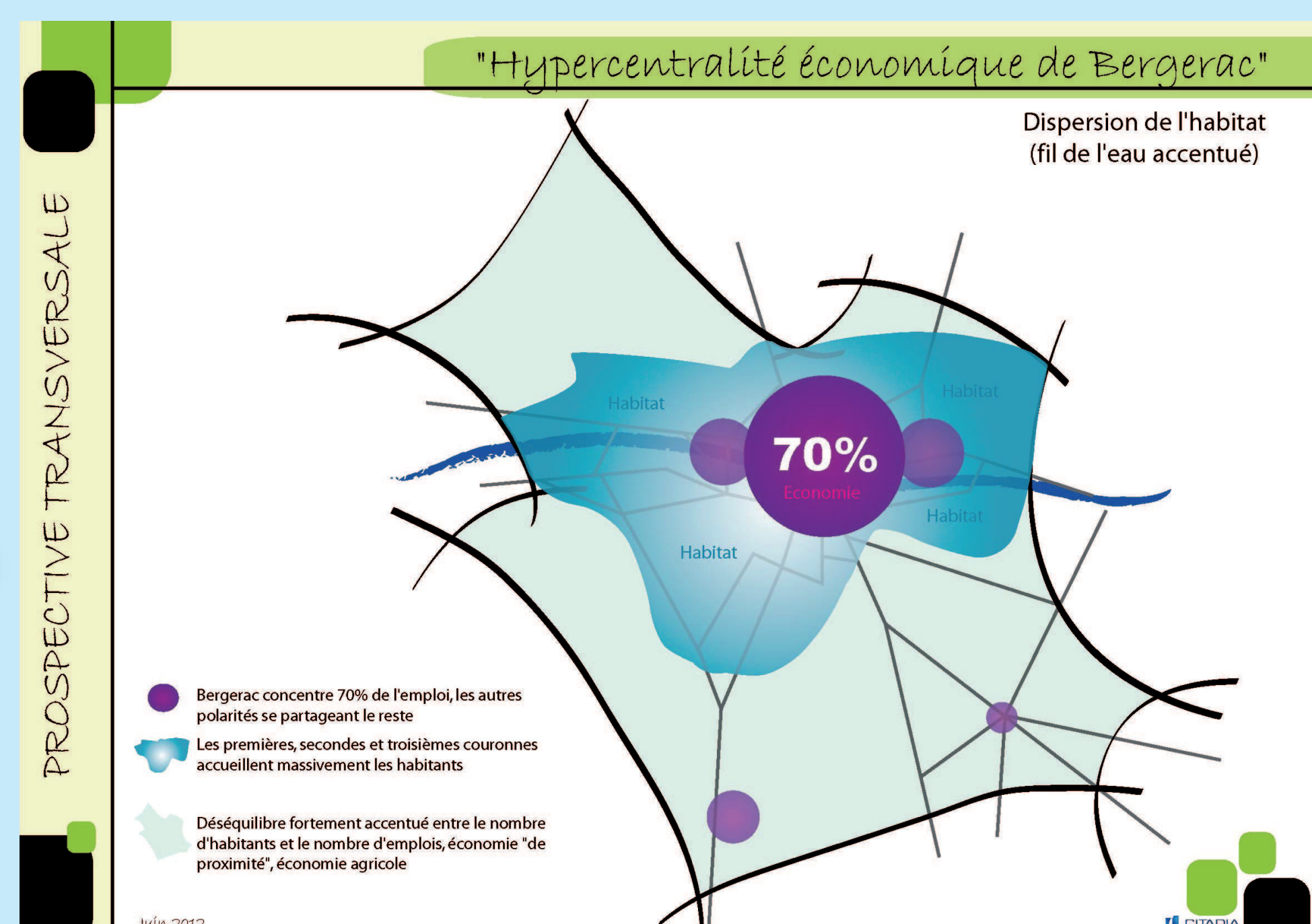


En l'absence de SCoT ...

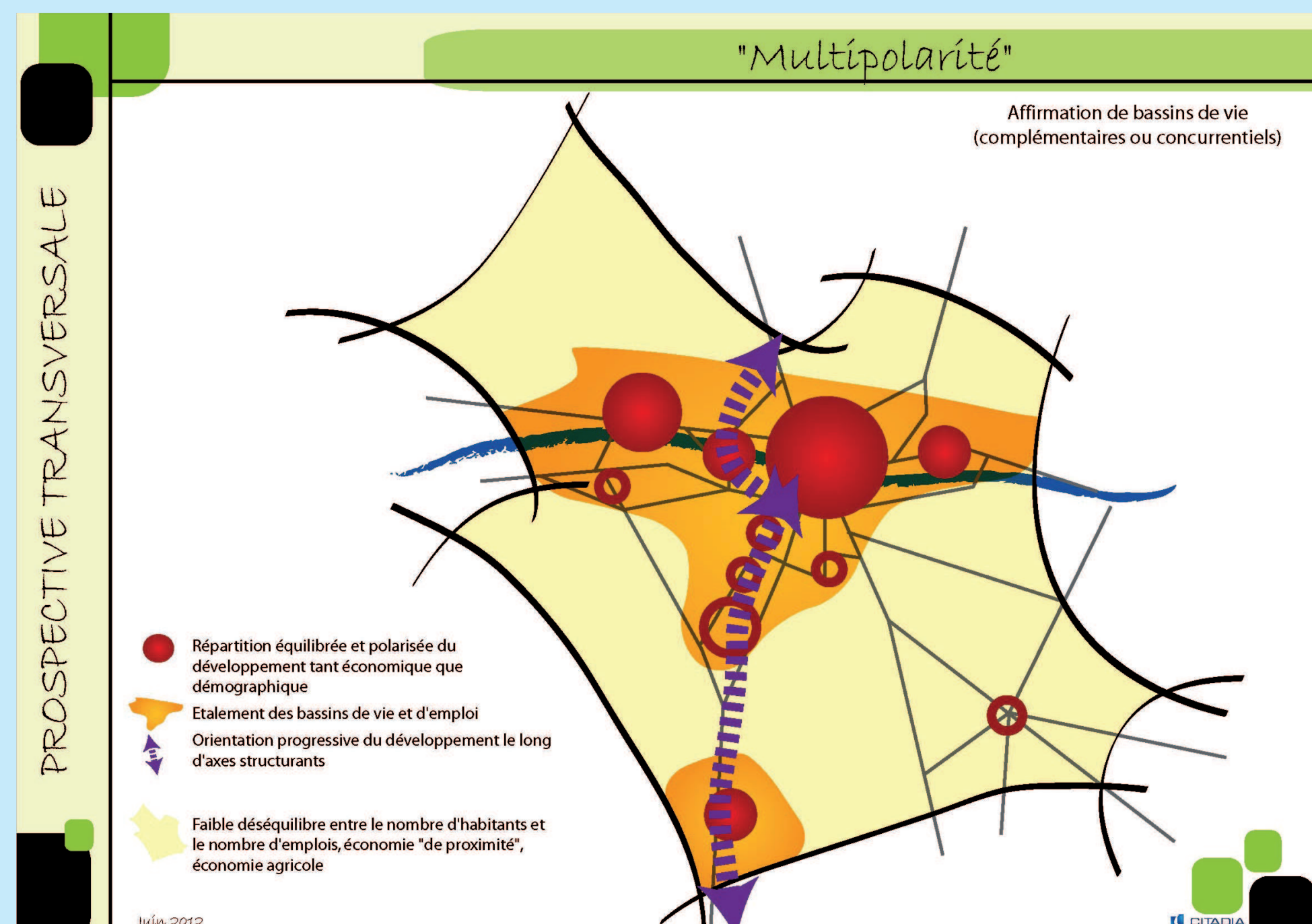


Si les tendances observées ces dernières décennies perdurent :

- Les besoins en logements deviendraient irréalistes, puisqu'il faudrait créer 1 logement par habitant. En parallèle, le nombre de logements vacants augmenterait sensiblement.
- Les déséquilibres entre la ville-centre et les territoires ruraux seraient accrus, engendrant un rapport d'opposition et non plus de complémentarité.
- Les "bourgs centres" identifiés dans le diagnostic (Gardonne, Eymet, Issigeac, Le Fleix, La Force, Sigoulès,...) perdraient leur rôle structurant pour les espaces ruraux et deviendraient des communes "dortoirs".
- Les déplacements seraient accentués, ce qui réduirait le budget des ménages, sans pour autant pouvoir développer les transports en commun.



Pour contrebalancer cette évolution théorique qui semble profiter à la ville-centre, imaginons la possibilité de s'appuyer sur les polarités secondaires :



Cette hypothèse, dite "au fil de l'eau", c'est-à-dire sans politique d'intervention du SCoT sur les tendances actuelles d'évolutions, n'a pas été retenue.

En revanche, cette analyse a permis à la collectivité de s'interroger sur les priorités d'actions à mener pour proposer un avenir au territoire du SCoT.

